

## DE L'APPROCHE PAR COMPETENCES A LA FORMATION DES ENSEIGNANTS DE FRANÇAIS: REGARD SUR LA CONCEPTION D'UN PROGRAMME DE FORMATION

PHAN NGUYEN THAI PHONG\*

### RÉSUMÉ

*Cet article aborde la formation des enseignants de français dans un contexte de grande mutation qui plus ou moins exerce son influence sur la motivation et l'attitude des personnes en formation. L'auteur centre son analyse sur les textes officiels selon lesquels le référentiel de sortie est conçu ainsi que sur les dimensions influençant la construction des compétences chez les formés, et par le biais de laquelle il a soulevé des problèmes à prendre en compte dans l'élaboration des programmes de formation par crédits capitalisables et à visée professionnalisante.*

**Mots-clés:** compétences, formation des enseignants, motivation, référentiel de sortie, programme de formation.

### ABSTRACT

***From the competency-based approach to the training of French teachers:  
A review of curriculum design***

*This article discusses the training of French teachers in a context of great change that exerts, more or less, its influence on motivation and attitude of trainees. The author focuses his analysis on the official documents by which the outcome standard is designed as well as dimensions influencing the building of skills of trainees, and through which he raised the problems to consider in the elaboration of training programs by credits system and in professionalizing vision.*

**Keywords:** skills, teacher training, motivation, outcome standard, curriculum.

### TÓM TẮT

***Từ tiếp cận theo năng lực đến đào tạo giáo viên tiếng Pháp:  
Nhìn về việc xây dựng chương trình đào tạo***

*Bài viết đề cập đào tạo giáo viên tiếng Pháp trong bối cảnh đất nước có nhiều chuyển biến làm ảnh hưởng không ít đến động cơ và thái độ của người học. Chúng tôi tập trung phân tích những văn bản pháp lý và dựa vào đó xây dựng chuẩn đầu ra trong chương trình đào tạo cũng như phân tích những khía cạnh ảnh hưởng đến việc xây dựng kỹ năng của người học và thông qua đó đề ra một số vấn đề cần lưu ý khi xây dựng chương trình đào tạo theo học chế tín chỉ và theo hướng chuyên nghiệp hóa.*

**Từ khóa:** kỹ năng, đào tạo giáo viên, động cơ, chuẩn đầu ra, chương trình đào tạo.

---

\* Docteur, Enseignant de français, Département de Français, Université d'Education d'Ho Chi Minh-Ville; Courriel: thaiphongup@yahoo.fr

Depuis une vingtaine d'années, on parle beaucoup de l'approche par compétences dans la formation professionnelle. En effet, la compétence a fait florès dans un contexte en grande mutation. A la qualification, vient maintenant se substituer la compétence qui vise l'employabilité des formés sur le marché du travail, et dès lors on parle plutôt de parcours professionnel que de carrière. Autrement dit, armé de compétences, le travailleur connaît une plus grande mobilité lui permettant des reconversions professionnelles plus faciles au cours de sa vie professionnelle.

En ce qui concerne la formation des enseignants dans les pays occidentaux, on note une « double évolution apparente de professionnalisation et d'universitarisation » avec la création des Instituts de Formation des Maîtres en France et dans d'autres pays (niveau : bac + 5 en France et master du processus de Bologne), et ce selon les pays. Quant au Viet Nam, on observe également un important changement dans la formation des enseignants de tous niveaux lorsque celle-ci est peu à peu confiée à l'université. Qu'est-ce qui s'est cassé dans notre tradition selon laquelle, pendant longtemps l'université pédagogique a pris la responsabilité de former des enseignants de lycée (niveau : bac + 4 ou 5), l'école normale supérieure des enseignants de collège (niveau : bac + 2,5 ou 3 ans) et le lycée pédagogique des instituteurs (niveau : brevet de fin d'études secondaires 1<sup>er</sup> cycle + 2 ans) ou tout simplement cette mission de formation prend une nouvelle forme sans un changement en profondeur ?

Cet article ne se veut pas scientifique mais est simplement une réflexion sur un cas précis : la formation des enseignants de français au Viet Nam. J'aimerais donc examiner le problème du point de vue de la construction des compétences. Je centre mon analyse essentiellement sur deux volets : le contexte et le programme. Car à mon avis, le contexte a des répercussions importantes sur les personnes en formation aussi bien en matière d'orientation que de motivation et le programme joue un rôle clé dans la construction des compétences.

### **1. Formation des enseignants de français face à un contexte en mutation : Quels défis à relever ?**

Comme je l'ai dit, le contexte socio-économique exerce son influence sur les personnes et aussi sur l'institution. Pour les gens devant de nombreuses offres, le choix de telle ou telle formation n'est pas simplement une question de l'amour, mais un calcul et le contexte contribue à changer les représentations sociales et donc la motivation de ces gens. Pour l'institution de formation, le contexte est un facteur qui intervient dans ses décisions. Les formations en français en sont un exemple. C'est le cas par exemple de la formation des enseignants de français des départements de français au Viet Nam. A l'heure actuelle, elle est confrontée à de grands défis.

En premier lieu, il faut noter l'hétérogénéité de niveau des inputs. C'est la grande difficulté des départements de français à recruter leurs étudiants dans un contexte où le français perd peu à peu sa place à l'horizon de 2005 que presque tous les départements de français essayaient de diversifier leurs offres de formation et le profil des inputs, ce

qui a créé des écarts considérables de niveau. En effet, je prends l'exemple du Département de français de l'Universités d'Education de Ho Chi Minh- Ville qui ne recrutait que les élèves qui avaient appris le français, que ce soit dans le cursus de 7 ans ou dans le cadre du programmes des classes bilingues, et qui avaient passé avec succès le concours d'entrée à l'université avec 3 épreuves de mathématiques, de littérature vietnamienne et de français dont le français est la matière majeure avec la coefficiente 2 ; depuis 2008, il doit prendre même ceux qui ne connaissent aucun mot du français et qui passent le concours d'entrée à l'université avec 3 épreuves de mathématiques, de littérature vietnamienne et d'anglais. Les candidats de cette catégorie sont nommés D1. Parmi ceux qui ont appris le français, l'écart de niveau est aussi énorme, entre ceux qui ont étudié le français pendant 12 ans (dès le primaire, classes bilingues), ceux pendant 7 ans (dès le collège, 100-150 heures / an) et ceux pendant 3 ans au lycée (200-350 heures / an, français intensif) et ceux pendant 3 ans au lycée (75 heures / an). Une fois admis à l'université, tous suivent le même programme et en général les mêmes cours. Comment ces étudiants atteindront-ils l'objectif défini par le programme de formation (niveau 5 du Cadre vietnamien de référence pour les langues, équivalent au C1 du CECR) au bout de 4 années d'études avec en raison de 660 périodes d'apprentissage, alors que l'Institut français au Viet Nam prévoit de 590 à 920 heures d'apprentissage pour atteindre le niveau C1 ? Et ceci sans parler du travail de chaque étudiant : entre ceux qui ont de la motivation et de l'autonomie dans leur apprentissage et ceux qui n'ont pas de motivation et donc d'investissements nécessaires en temps et travail personnel.

En deuxième lieu, c'est la volonté politique de former des personnes qui à l'issue de la formation, soient à la fois « rouges<sup>1</sup> et professionnelles », ce qui explique la présence dans les programmes de formation de toutes les branches des disciplines qui n'ont rien à voir avec la profession à laquelle elles sont formées. A cela s'ajoute l'exigence en niveau des diplômés qu'ils aient atteint le niveau C1 en français et le niveau B1 en anglais (ou une autre langue étrangère) [3]. En ce qui concerne une langue étrangère que les étudiants doivent apprendre, c'est l'anglais qui est préconisé à travers un communiqué du Ministère de l'Éducation et de la Formation qui demande que « à l'horizon de 2020 tous les étudiants diplômés de l'université parviennent à vivre et à travailler dans un environnement anglophone [1] ».

En dernier lieu, il est à souligner que le volume horaire prévu a été considérablement réduit : de 212 crédits pour le mode de formation par année universitaire à 135 pour celui de formation par crédits capitalisables bien que la durée de formation reste la même (4 années), le nombre d'heures d'apprentissage accordées à chacune des disciplines s'est fortement réduit.

Pour répondre à la hauteur des exigences et dans un tel contexte, les étudiants sont appelés à s'investir plus et à faire plus d'investissements en termes de temps et de

---

<sup>1</sup> La couleur rouge fait référence au communisme

travail personnel. Je me pose les questions : Nos étudiants sont-ils suffisamment motivés pour suivre une telle formation et la réussir ? Quelle professionnalisation veut-on ?

## **2. Conception des programmes de formation : Quelles dimensions à prendre en compte ?**

Bien que la formation à l'enseignement du français ne date pas d'hier et que nous soyons plus ou moins expérimentés en ce domaine, la conception d'un programme de formation par crédits capitalisables « sur mesure » demande une réflexion profonde et d'ordres divers. Ci-après sont les dimensions qu'il faut prendre en compte dans la conception des programmes de formation à mon sens :

**Au sujet de l'objectif C1 :** Je n'aborderai dans les lignes qui suivent que ce qui concerne les compétences du français, langue que nos étudiants enseigneront une fois diplômés. Les textes officiels sur lesquels on se base pour élaborer le programme-cadre précisent le niveau C1 en français. La mise de niveau est raisonnable car pour enseigner, les gens de chez nous disent souvent qu'une personne « connaisse dix choses pour en enseigner une » (biết 10 điều dạy 1 điều). Le public de nos futurs enseignants est, en principe, des lycéens qui ont atteint le niveau A2, ce qui est mentionné dans la décision N° 1400/QĐ-TTg de 30 septembre 2008 :

« Mettre en place le nouveau programme obligatoire de langues étrangères pour les cycles secondaires afin d'atteindre les niveaux comme suit : niveau 1 pour ceux qui sortent du primaire, niveau 2 pour ceux qui sortent du collège et niveau 3 pour ceux qui sortent du lycée selon le Cadre européen commun de références pour les langues étrangères. »

Deux questions que je me pose : Nos étudiants au bout de 4 années d'études avec un tel nombre d'heures d'apprentissage pourraient atteindre le C1 ? Sont-ils suffisamment plus forts en français que leurs élèves pour pouvoir leur enseigner le français ?

Mes inquiétudes sont plus ou moins fondées car à ma connaissance, les élèves du programme dit standard (chương trình chuẩn 7 năm) ont entre 100 et 150 heures d'apprentissage du français, ceux du programme intensif (tăng cường) font 3 ans d'apprentissage avec entre 200 et 350 heures par an et ceux apprennent le français au lycée avec 75 heures d'apprentissage par an [8]. Quant aux élèves des classes bilingues, ils ont 10 périodes d'apprentissage du français par semaine au primaire, 7 périodes au collège et 7 périodes pour la seconde et la première et 4 pour la terminale. Ainsi, quand un élève entre au lycée, il a eu au moins 400 heures d'apprentissage pour le cursus de 7 ans, quelque 2340 périodes pour le programme bilingue sans compter les heures d'apprentissage de maths et de physique en français, les chiffres qui font réfléchir [2]. Quant aux étudiants suivant la formation à l'enseignement du français, ils ont au total 660 périodes (équivalant à 495 heures) consacrées à l'apprentissage du français et pour atteindre le C1.

Je reviens à ce propos sur l'apprentissage du français. Le nombre d'heures d'apprentissage pour chaque niveau du CECR est différent selon l'établissement d'enseignement mais prévu à partir de 600 heures. En voici quelques exemples :

L'Alliance française en Hongrie :

<b>Niveaux de langue et nombre d'heures</b>		
Échelle du cadre européen	Nombre d'heures	Examens DELF/DALF
A1 – Niveau Introductif	96	DELF A1
A2 – Niveau Intermédiaire	240	DELF A2
B1 – Niveau Seuil	300-400	DELF B1
B2 – Niveau Avancé	400-600	DELF B2
C1 – Niveau Autonome	600-900	DALF C1
C2 – Niveau Maîtrise	1000+	DALF C2

Le CIEP [9] :

<b>Diplôme</b>	<b>Nombre d'heures de cours nécessaires à la préparation de chaque diplôme</b>
A1	60 heures à partir du niveau débutant
A2	100 heures à partir du DELF A1
B1	150 heures à partir du DELF A2
B2	180 heures à partir du DELF B1
C1	200 heures à partir du DELF B2
C2	200 heures à partir du DALF C1

En regardant de très près le nombre d'heures dans le tableau ci-dessus, nous avons pu retenir que pour atteindre le niveau C1, il faut suivre au moins 690 heures d'apprentissage tandis que notre programme de formation [4] prévoit seulement 495 heures (44 crédits), un nombre largement insuffisant. Il faudra par ailleurs savoir que 690 heures que le CIEP prévoit, c'est pour atteindre le niveau C1 pour la communication en français et non pour enseigner cette langue.

En comparaison d'autres branches, mathématiques ou physiques par exemple, une fois admis à l'université, les étudiants ont déjà un bon niveau tandis que la majorité des étudiants en français sont vrais débutants. La formation au Département de français aurait dû se centrer sur les savoirs à enseigner et pour enseigner, elle a dû consacrer

beaucoup de temps à l'enseignement-apprentissage de la langue.

**Autour de la notion de compétence et de l'approche par compétences :** Quelle que soit l'approche que les enseignants adoptent pour l'enseignement et l'apprentissage du français, le but est déjà clairement défini : le niveau C1.

A l'heure actuelle, on parle beaucoup de l'approche par compétences et de l'approche actionnelle dans l'enseignement-apprentissage des langues. Mais ce qui compte avant tout, ce sont des compétences. Guy Le Boterf [7] définit la compétence comme suit :

« Être compétent, c'est être capable d'agir et de réussir avec compétence dans une situation de travail (activité à réaliser, événement auquel il faut faire face, problème à résoudre, projet à réaliser...). Être compétent, c'est mettre en œuvre une pratique professionnelle pertinente tout en mobilisant une combinatoire appropriée de ressources (savoir, savoir-faire, comportement, mode de raisonnement...). On se réfère ici au domaine de l'action. »

De cette définition, nous pouvons faire la définition de la compétence à communiquer en français comme suit : capacité à communiquer en français dans une situation de communication en mobilisant ses ressources. Et pour ce faire, l'utilisateur de la langue doit être muni de ressources, matériaux pour élaborer les compétences, d'où la nécessité de faire acquérir des connaissances : connaissances phonétique, lexicale, grammaticale ; connaissances socio-culturelles, etc. Que ce soit l'approche par compétences ou l'approche actionnelle, ce qu'il ne faut absolument pas négliger à mon avis, c'est de fournir aux étudiants toutes ces connaissances. Avec le volume horaire dont nous disposons, est-ce suffisant pour les étudiants D1 d'acquérir les connaissances nécessaires et de se construire des compétences en langues et celles pour enseigner cette langue même ?

Et sur ce point surgit une tension entre le faire acquérir les savoirs disciplinaires de base et le faire acquérir les savoirs approfondis d'une part, entre les savoirs à enseigner et les savoirs pour enseigner d'autre part ?

**En ce qui concerne le travail des étudiants :** Notre programme de formation par crédits capitalisables prévoit également, à part les heures de travail en classe, le travail en autonomie des étudiants. D'après le règlement de formation par crédits capitalisables [5], pour acquérir une unité d'enseignement (en termes de savoirs), l'étudiant doit mettre au moins 30 heures à travailler en autonomie. Et pourtant, il n'est pas évident que tous les étudiants le font. Mon expérience a montré que la plupart des étudiants ne travaillent pas suffisamment, qu'ils ne font même pas les exercices qui leur sont donnés. Les causes sont bien connues mais les enseignants formateurs ne peuvent être tout le temps derrière eux.

#### 4. En guise de conclusion

Lors de l'élaboration des programmes de formation, on n'a pas fait très attention aux points suivants :

- Les procédures d'élaboration : on se base essentiellement sur les documents fournis par l'institution et non sur les résultats de recherche. A mon avis, il serait plus idéal, avant de concevoir un programme de formation, de faire des recherches pour obtenir des éléments suivants : le niveau des élèves avec qui les futurs enseignants travaillent, les programmes de français au primaire, au collège et au lycée (contenus, compétences, méthodes d'enseignement, etc.), les textes officiels concernés, etc. Toutes ces informations sont nécessaires pour définir les savoirs et savoir-faire qu'un étudiant futur enseignant doit avoir et pour élaborer un programme de formation répondant à la réalité. Il ne suffit pas de se baser sur le prescrit.

- L'inadéquation entre la volonté politique et les conditions de réalisation disponibles : L'institution avance de nombreuses exigences mais il ignore les conditions nécessaires pour parvenir au but. Dans notre cas, les étudiants de tous niveaux reçoivent les mêmes programmes avec un même nombre d'heures d'apprentissage. Comment un étudiant vrai débutant pourra-t-il, au bout de 4 années d'études et en raison de 495 heures d'apprentissage au total, atteindre le niveau C1 ?

- La réalité linguistique non favorisante : Le contexte socio-linguistique actuel n'est pas propice à l'apprentissage du français. Les étudiants en formation ont-ils de la motivation et donc des investissements nécessaires quand ils savent fort bien qu'il n'est pas du tout facile pour eux à l'issue de la formation de trouver un poste d'enseignant de français ?

Et pour conclure, pour qu'une formation soit professionnalisante, il faut prendre en compte plusieurs dimensions. Et pour construire des compétences, les ressources sont indispensables.

#### BIBLIOGRAPHIE

1. La circulaire N° 1007/TB-BGDĐT du Ministère de l'Éducation et de la Formation signé par Trần Quang Quý, le 13 février 2008, intitulée « Conclusions du Vice-premier ministre, Ministre Nguyễn Thiện Nhân à la Conférence nationale sur la qualité de l'enseignement supérieur, le 05 janvier 2008 ».
2. La circulaire du Ministère de l'Éducation et de la Formation N° 6537/BGDĐT – GDTrH, le 17 novembre 2014.
3. La décision N° 1400/QĐ-TTg du Premier ministre sur l'approbation du projet d' « Enseignement et apprentissage des langues étrangères dans le système éducatif national de 2008 à 2020 » et selon la circulaire du Ministère de l'Éducation et de la Formation N° 808/KH-BGDĐT du 16 août 2012.
4. Le Programme-cadre de formation des enseignants de français de l'Université d'Éducation de Ho Chi Minh-Ville.

5. Quy chế Đào tạo đại học và cao đẳng hệ chính quy theo hệ thống tín chỉ (kèm theo QĐ số 1830/QĐ-ĐHSP, ngày 30 tháng 8 năm 2013 của Hiệu trưởng Trường ĐHSP TP HCM).
6. Étienne R. *et al.* (2009), *L'Université peut-elle vraiment former les enseignants ?* De Boeck Université, Perspectives en éducation et formation.
7. Le Boterf G. (2008), *Construire les compétences individuelles et collectives*, Editions d'Organisation.
8. <http://www.ambafrance-vn.org/Giang-day-tieng-Phap-tai-Viet-Nam>, le 10 août 2016.
9. <http://www.ciel.fr/apprendre-francais/francais-examen.htm>, le 10 août 2016.

(Reçu: 15/8/2016; Révisé: 15/10/2016; Accepté: 12/11/2016)